



Comité consultatif sur l'accessibilité

Procès-verbal

N° de la réunion : 24
Date : le mardi 27 mai 2025
Heure : 18 h
Endroit : Participation par voie électronique

Présents : Vania Karam, présidente, Holl Ellingwood, vice-président, Ian Bourrie, Ana Maria Cruz-Valderrama, Matthew Eliot, David Humphries, Murray MacDonald, Paula MacDonald, Anne Matio, William Van Veen

Absent(s): Wayne Antle, Jodi Fisher, Hannah Walhad

Membre non votant présent : Sue Cowin, Ryan Duchoeny, Marty Carr, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les membres du Comité et du Conseil, le personnel de la Ville, les médias et le public

peuvent suivre la réunion sur Zoom, à cette adresse :

[NO de la réunion Zoom : 884 1389 9930](#)

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

La date limite pour s'inscrire, en vue de prendre la parole devant le comité, ou de soumettre des commentaires par écrit, est le jour de la réunion, le mardi 27 mai 2025. à 16 h.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 23 du CFDE - le 20 mai 2025

Adopté

4. Communications et correspondance

5. Direction Générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment

5.1 Nouveau Règlement de zonage – Version provisoire 2

Carol Ruddy, gestionnaire de programme, Zonage et Densification, Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, présente un diaporama sur la 2e version préliminaire du nouveau Règlement de zonage.

Le Comité consultatif reçoit une intervenante :

- Christine Comtois parle de la conception accessible dans l'emprise.

Carol Ruddy, gestionnaire de programme, Zonage et Densification, Connie Gleason, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités, et Alex Gatien, urbaniste II, de la Direction générale des services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment sont présents pour répondre aux questions.

Les membres du Comité consultatif soulèvent les points suivants :

- Conception accessible des stationnements (espaces);
- Sensibilisation et formation;
- Code du bâtiment universel;
- Lien entre l'infrastructure accessible et les terrasses et les jardins saisonniers;
- Places accessibles dans les parcs de stationnement communaux;

- Considérations relatives à l'accessibilité au sein des secteurs de densification.

Le Comité consultatif prend acte de la présentation et adopte la recommandation.

Recommandation

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoive la présentation et fournisse des avis au besoin.

Reçu

6. Mise à jour : plan d'implantation

La présidente Karam présente l'obligation du Comité consultatif sur l'accessibilité d'examiner les plans d'implantation selon la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, et sonde l'intérêt des membres à former un groupe de travail. Elle signale que la coordination de comité fera un suivi auprès des membres pour sonder l'intérêt.

Les membres soulèvent les points suivants :

- Charge de travail et attentes associées aux examens des plans d'implantation;
- Échéancier des examens;
- Répartition équitable du travail.

Le Conseil consultatif prend acte de la mise à jour.

7. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

8. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

9. Levée de la séance

Prochaine réunion

Le mardi 17 juin 2025.

La séance est levée à 19 h 48.

Original signé par A. El-Azzi,
Coordonnateur du comité

Original signé par Vania Karam,
présidente